



Assurance vie Temporaire Supérieur+

Une **assurance vie temporaire** à primes fixes et garanties offrant une couverture complète pour 10, 15, 20, 25 ou 30 ans.

Durées	Temporaire 10 et 15 ans	Temporaire 20 ans	Temporaire 25 ans	Temporaire 30 ans
Âge à la souscription	18 à 65 ans	18 à 65 ans	18 à 60 ans	18 à 55 ans
Montants d'assurance disponibles	25 000 \$ et plus	10 000 \$ et plus		
Primes	Fixes et garanties			
Renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> ▶ À la fin du terme initial, la protection se renouvelle automatiquement tous les 10 ans ▶ Jusqu'au décès ▶ Primes garanties ▶ Sans preuve d'assurabilité 			
Droit de transformation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Jusqu'à la date d'anniversaire du contrat la plus rapprochée du 70^e anniversaire de l'assuré ▶ Transformation complète ou partielle ▶ Sans preuve d'assurabilité 			
Droit d'échange	<ul style="list-style-type: none"> ▶ T-10, T-15, T-20 et T-25 échangeables une seule fois à l'anniversaire du contrat ▶ La nouvelle protection temporaire doit comporter une période initiale de paiement des primes plus grande que la protection choisie à l'origine ▶ Disponible au 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e anniversaire de contrat ▶ Échange complet ou partiel ▶ Sans preuve d'assurabilité 			
Type de contrat	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Protection de base ▶ Avenant d'une protection permanente ▶ Avenant d'une protection temporaire d'une durée différente ▶ Assurance conjointe au premier décès 			
Prestation en cas de perte d'autonomie sévère	<p>Incluse sans frais additionnel : 50% du capital assuré (maximum 100 000 \$). La perte d'autonomie sévère est un diagnostic définitif, avant l'âge de 60 ans, de l'incapacité totale et permanente d'effectuer, sans l'assistance substantielle d'une autre personne, quatre des six activités de la vie quotidienne.</p>			

Disponible en
émission simplifiée



Express



Immédiate

10 000 \$* à 150 000 \$

18 à 65 ans

* T-10 et T-15 disponibles à partir de 25 000 \$

150 001 \$ à 499 999 \$

18 à 45 ans

150 001 \$ à 350 000 \$

46 à 55 ans

150 001 \$ à 250 000 \$

56 à 65 ans

Disponible en
sélection avec tarification



Régulière

500 000 \$ et plus

18 à 45 ans

350 001 \$ et plus

46 à 55 ans

250 001 \$ et plus

56 à 65 ans

Protections complémentaires

- ▶ Avenant Assurance dette en **Express** avec une durée de prestation de 2 ans
- ▶ Avenant Assurance dette en **Immédiate** avec une durée de prestation de 2 ans ou de 5 ans
- ▶ Avenant Assurance dette en **Régulière** avec une durée de prestation de 2 ans, 5 ans ou jusqu'à 65 ans
- ▶ Protections temporaires T-10 | T-15 | T-20 | T-25 | T-30
- ▶ Avenant enfant (assurance vie)
- ▶ Exonération des primes en cas d'invalidité totale ou de décès
- ▶ Arrêt de paiement des primes en cas de perte d'emploi
- ▶ Fracture accidentelle
- ▶ Mort accidentelle et mutilation
- ▶ Assurance maladies graves préapprouvée en **Régulière** seulement

FR-1025 (2024-02)